

22 février 2011

11.115

**Motion Jérôme Amez-Droz****La fusion de cantons ne doit pas rester un vœu pieux!**

Nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier les possibilités de fusionner avec un ou des cantons voisins de la République et Canton de Neuchâtel.

De nombreux arguments socio-politiques et économiques plaident en faveur de fusion de cantons:

- augmentation de l'efficacité dans le processus démocratique,
- augmentation de l'efficacité dans la mise à disposition de prestations publiques,
- possibilité d'économies d'échelle et de synergie,
- augmentation du poids économique et politique.

Une première étape consisterait à approcher les gouvernements cantonaux voisins afin de connaître leur intérêt.